

RAPPORT FINANCIER 2025

**Présenté par Eric SEYNAVE, Trésorier,
au nom du Conseil d'administration**

L'exercice 2025 a été marqué d'une part, par des mouvements importants dans l'effectif de direction :

- avec le départ de la Directrice Générale, de la Directrice Opérationnelle, une Responsable de Pôle et de la Directrice Financière.
- l'arrivée d'un nouveau directeur générale Nicolas FROISSARD.

D'autre part, par la mise en œuvre de mesures structurantes clés, **effectives sur 2026**, pour pérenniser le redressement suivant 3 axes :

1^{er} axe :

La cessation des activités non rentables : pour recentrer les ressources sur les pôles à forte valeur ajoutée.

2^{em} axe :

La Réorganisation des effectifs : par la mutualisation des fonctions et des compétences.

Soit une suppression depuis 2023, de près de 20 postes de permanents à fin S1 2026, avec un impact estimé d'une baisse de 600 k€ sur la masse salariale par rapport à 2025 comprenant des coûts de restructuration autour de 160 k€ (dont 35 k€ prov en 2025).

3^{em} axe :

La réduction des charges fixes : en particulier celles liées au fonctionnement du siège de l'association (effectif au 01/02/26). Avec l'optimisation des surfaces de plus de 40% générant une économie annuelle de plus 110 k€ (loyers & charges).

En 2025, la situation financière d'ESPACES a continué à se dégrader, pénalisé par l'absence de nouveaux chantiers, les déficits constatés sur les activités d'animations en ville et de restauration (- 417 k€), la baisse significative de la prise en charge des budgets de formation budget interne (- 122 k€) et l'absence de financement Européen sur la direction de projets (-90 k€).

A noter que pour 2025, les nouvelles normes comptables restreignent l'utilisation du caractère exceptionnel pour les produits et les charges. En conséquence nous constatons l'absence de résultat exceptionnel pour 2025.

L'analyse portera donc sur deux niveaux de résultat : Exploitation et Financier (après retraitement des produits et charges de 2024 selon les nouvelles normes

de 2025).

Charges d'exploitation

L'ensemble des charges d'exploitation est en baisse de - **125 k€** par rapport à 2024.

Cette baisse repose sur une baisse de la masse salariale globale de - **55k€** :

- Une baisse des **salaires de l'équipe permanente** (-77 k€) ; soit -2 % qui s'explique par l'effet des premières mesures de réorganisation des effectifs.

- Les **salaires des postes en insertion** (+18 k€) ; soit + 0,6 %, la baisse des effectifs en insertion liés à l'arrêt de certaines activités est compensée par la hausse SMIC.

L'ensemble des achats enregistre une baisse de - **90 k€** avec de fortes disparités et variations hors coûts « inflationniste » parmi lesquelles on peut citer :

Concernant l'activité des chantiers et projets :

- Une baisse significative des achats sur affaires/chantiers (outillage, équipements) de - 20% soit - 40 k€.

- Le poste énergie (électricité, eau, carburant) en hausse de + 10% soit + 10 k€.

Concernant les charges de structure :

- Les postes de maintenance informatique et téléphonie augmentent de plus 14 % soit +15 k€.

- Le poste assurance est en hausse de 22% soit + 10 k€.

- Les charges locatives du siège, l'absence de nouvelles régularisations et une négociation sur l'antériorité entraînent une baisse de - 37 k€.

- Une baisse de 40 % du budget de communication soit -17 k€.

- Une baisse du budget formation des effectifs permanents et insertion de - 20 k€.

- Une baisse des adhésions de -10 k€, à la suite d'une négociation sur les cotisations du mouvement Emmaüs notamment.

Les dotations et provisions augmentant de plus de + **20 k€**, avec plus de 11 k€ concernant des risques sur des créances et des subventions.

Charges financières

Les charges sont en baisse de -**10 k€** résultant d'une correction portant sur les comptes. 2024.

Au global l'ensemble des charges de l'association sont en baisse de -135 k€.

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation atteignent 8,28 millions d'euros contre 8,48 millions d'euros en 2024 soit une baisse de – **200 k€**.

L'évolution des principaux financements est la suivante :

SUBVENTIONS	Revenus 2025	Revenus 2024	Evolution (%)
<i>Groupements et Communes</i>	775 531 €	862 176 €	-10,0%
<i>Conseils départementaux (92, 78, 93)</i>	319 402 €	285 769 €	+11,8%
<i>Organismes sociaux</i>	134 020 €	156 870 €	-14,6%
<i>ACTIVITY 78 et 92</i>	121 500 €	135 000 €	-10,0%
<i>Conseil régional d'Ile-de-France</i>	173 917 €	174 131 €	-0,1%
<i>Aides aux postes (CDDI)</i>	2 933 247 €	2 971 541 €	-1,3%
<i>Etat hors aides aux postes</i>	827 449 €	829 313 €	-0,2%
<i>Agence de l'eau Seine-Normandie</i>	167 519 €	129 964 €	+28,9%
<i>Autres organismes publics (SNCF, RATP ...)</i>	446 064 €	425 929 €	+4,7%
<i>Autres subventions</i>	888 054 €	932 345 €	-4,8%
TOTAL SUBVENTIONS	6 786 703 €	6 903 038 €	-1,7%

PRESTATIONS	Revenus 2025	Revenus 2024	Evolution (%)
<i>Prestations (Espaces verts, Eau...)</i>	894 066 €	794 152 €	+ 12,6%
<i>Ventes (Ressourcerie, restauration, maraîchage)</i>	299 915 €	327 031 €	-8,3%
TOTAL PRESTATIONS	1 193 981 €	1 121 183 €	+6,5%

Autres Produits	Revenus 2025	Revenus 2024	Evolution (%)
<i>Remboursement formation</i>	106 808 €	228 228 €	-53,2%
<i>Dons at adhésions</i>	53 922 €	39 868 €	+ 35,3%
<i>Autres postes</i>	143 433 €	192 861 €	-25,6%
TOTAL Autres Produits	304 163 €	460 957 €	-34,0%

L'évolution des produits est portée par les points suivants :

- Renforcement des activités traditionnelles (Espaces verts et Eau) et historiques d'ESPACES concernant les prestations ;
- Baisse des activités de restauration à la suite de l'arrêt des activités du Jardin du Piqueur -30 k€ ;
- Hausse des revenus de la petite boutique + 5 % soit + 11 k€ s'appuyant sur les « boutiques éphémères » à Vélizy au centre commercial Westfield ;
- Baisse des aides à l'emploi, -1 % en lien avec la diminution du nombre d'emplois en insertion liée aux arrêts de certaines activités, non compensée par la revalorisation du SMIC ;
- L'activité du restaurant Fourchettes & Tournevis a généré 62 k€ de revenus contre 34 k€ en 2024 (pour 5 mois de fonctionnement) ;

- Il faut souligner la baisse de financement des fondations, seul le soutien du Crédit Agricole pays de France pour 12 k€ en 2025, contre quelques fondations en 2024 (Fondation Picard, fondation Saint-Gobain, Fondation Gecina, Fondation Construire en Chœur, Fondation Sisley-d'Ornano) qui représentaient 31 k€ ;
- Une baisse importante du financement des actions de formation en situation de travail (AFEST) qui bénéficient d'une prise en charge à hauteur de 106k€ contre 228 k€ en 2024 soit une baisse de -122 k€ ;
- Le montant des dons et cotisations est en hausse, 54 k€ contre 40 k€ en 2024.

Produits financiers

Les produits financiers sont en légère baisse, passant de 3 k€ en 2024 à 1,7 k€ en 2025, en conséquence de la fermeture de comptes d'épargne.

Au global l'ensemble des produits de l'association sont **en baisse de -202 k€.**

Résultat net

Le résultat net est de -516 002 €, contre un déficit de - 452 947 € en 2024, soit une dégradation de - **63 k€.**

Malgré l'investissement des salariés et des bénévoles qu'il faut saluer, Espaces traverse une période difficile qui impose une attention soutenue pour assurer la viabilité de l'association. Grâce au soutien d'Emmaüs France et de tous ses partenaires institutionnels associatifs ou privés, l'association travaille à pérenniser les actions qu'elle déploie depuis trente ans pour l'insertion des personnes en difficulté.

La filiale NaturEspaces poursuit son développement et consolide sa bonne santé économique et financière, elle termine l'année 2025 avec un résultat excédentaire. NaturEspaces s'est acquitté de l'ensemble des charges dues à Espaces, soit 62 k€ en 2025 et a versé 20 k€ de dons.

TRESORERIE

La situation de l'association s'est dégradée, faisant face à un contexte qui impacte non seulement les comptes, mais également la trésorerie.

Durant l'exercice 2025, pour faire face à ses tensions de trésorerie, ESPACES a été contraint durant le premier semestre de décaler le paiement des salaires de ses salariés permanents, de procéder à un échéancier des charges URSSAF et de négocier avec ses principaux créanciers (Bailleur, partenaires DPH) afin d'obtenir des délais de règlement acceptables par l'ensemble des parties concernées.

D'autre part, ESPACES a bénéficié de l'aide du mouvement Emmaüs par le biais de deux prêts pour un montant total de 100 k€, qui seront remboursés sur les exercices 2026 et 2027.

Pour 2026, ESPACES négocie actuellement avec ses partenaires bancaires (Crédit Mutuel et Crédit Coopératif) pour maintenir ses niveaux d'autorisation de découvert mais également avec les organismes ECOFI et France Active afin d'obtenir une aide mutualisée lui permettant d'avoir un soutien de trésorerie à moyen terme.